Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212200687-20251127-2025_11_03-DE

Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Commune de GRACE-UZEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Date de la convocation : 21/11/2025
Date d'affichage : 21/11/2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :
Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Ayant pris part à la délibération : 09

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-sept du mois de novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François HINDRÉ, Maire.

Présents : F.HINDRÉ - A.LUCAS - P.THOMAS – N.THOMAS - S.LE MÉE - M.PINÇON - A.DAVID - S.ABRAHAM - J.M VIDELOT

Absent excusé : S.GILLOT

Madame Stéphanie LE MÉE a été désignée comme secrétaire de séance.

2025-11-03 : BUDGET 2026 COMMUNE-EAU : ENGAGEMENT d'1/4 DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Maire jusqu'à l'adoption du budget primitif sur autorisation du Conseil Municipal, d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services municipaux, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 dans la limite des montants définis ci-dessous :

BUDGET COMMUNE :

Chapitre	Crédits votés au BP 2025	Limite d'ouverture des crédits (1/4)
204 Subvention d'équipement versées	2 000 €	500 €
21 Immobilisations corporelles	24 500 €	6 125 €
23 Immobilisations en cours	293 000.52 €	73 250.13 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212200687-20251127-2025_11_03-DE

BUDGET EAU :

Chapitre	Crédits votés au BP 2025	Limite d'ouverture des crédits (1/4)
21 Immobilisations corporelles	40 000 €	10 000 €
23 Immobilisations en cours	295 264 €	73 816 €

Toutes explications entendues, le conseil municipal à l'unanimité approuve l'ouverture du quart des crédits budgétaire d'investissement dans les conditions susvisées.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,
F.HINDRÉ.

La Secrétaire,
S.LE MÉE.